

Charte des dédicaces

ROCH'FORT en BULLES 2010



Bon Festival !

La dédicace est un cadeau de l'auteur mais pas un dû

La dédicace est un exercice supplémentaire qui ne fait pas partie du travail de l'auteur.

On ne peut la lui imposer.

C'est l'occasion pour l'auteur de se faire connaître, lui et son travail. Si il reste à ce jour le principal pôle d'attraction du Festival, ce travail n'est ni une obligation, ni un sacerdoce.

La dédicace est considérée comme promotionnelle, **mais reste avant tout un moment de rencontre et d'échange avec les lecteurs**, le partage d'une passion commune.

C'est à cause de certains lecteurs indédicats n'ayant pas respecté ces simples règles de courtoisie que tant d'auteurs se détournent des festivals et refusent de dédicacer. Faisons de cet instant un souvenir agréable pour tous.

Pour que cette rencontre soit aussi agréable que possible, merci de respecter ses quelques règles :

1) Les auteurs ont beaucoup de plaisir à vous rencontrer. La dédicace n'est pas une obligation ni l'unique finalité de la rencontre.

La courtoisie est de rigueur même après une attente longue et peut être pénible.

2) Les affiches sont imprimées à l'avance et les auteurs invités peuvent ne pas être présents. Si vous faites le déplacement pour un auteur en particulier, assurez-vous de sa présence auprès des organisateurs.

Une défection de dernière minute est malheureusement toujours possible.

3) Les auteurs et les organisateurs ont déterminé des plages horaires de dédicace qu'il convient de respecter. Le reste du temps appartient aux auteurs.

Ne sollicitez une dédicace que dans le temps et le lieu prévus à cet effet.

4) Vous n'êtes pas le seul à solliciter l'auteur. Il reste libre de ne rien dédicacer, sans devoir de justification.

La dédicace faite par l'auteur concerne un album et non toute une série.

5) Le choix de la dédicace revient à l'auteur. Elle peut être en couleur ou en noir et blanc, soit en pleine page ou de taille plus modeste.

Respectez leur envie et ils respecteront la votre.

6) Malgré leur facilité à faire de belles dédicaces, l'exercice n'en est pas moins éprouvant. Ne forcez pas l'auteur à rester après les horaires fixés.

Laissez l'auteur profiter d'un repos bien mérité.

7) Mettre en vente la dédicace généreusement offerte revient à faire preuve d'un manque de correction et de respect envers l'auteur.

Attention ; cela pourrait même faire l'objet de poursuites judiciaires, l'auteur gardant le droit moral, le droit de divulgation et le droit de suite sur son travail. De plus, cela peut provoquer à terme la disparition du moment magique de la dédicace dans tous les festivals.

8) **L'organisation du Festival se réserve le droit de requérir le départ immédiat et sans compensation de tout contrevenant à cette charte.**